

Traductions

Chinois (simplifié)
Anglais
Français (Canada)
Français (France)
Allemand
Japonais
Portugais
Espagnol (Amérique latine)

Politiques et processus connexes

- Code d'éthique professionnelle
- Centre d'assistance Éthique et conformité de Cognizant
- Micro-formation relative aux lanceurs d'alertes et à l'absence de représailles
- Page Web Company Investigations (enquêtes conduites par la société)
- Ce qu'il faut savoir sur les enquêtes menées par la société (« What to Know about Company Investigations »)
- Site Web des politiques mondiales

Champ d'application

L'ensemble des employés de Cognizant est tenu de respecter la présente Politique qui se rapporte au signalement et à l'examen des problèmes d'ordre juridique et éthique, ainsi qu'à la protection contre les représailles des personnes qui ont communiqué leurs préoccupations. Cela inclut tous les administrateurs, dirigeants et employés dans le monde entier, ainsi que toutes les Business Units, de Cognizant, ses filiales et joint-ventures sur lesquelles Cognizant exerce un contrôle opérationnel (collectivement appelés les « Collaborateurs »).

La législation locale peut exiger des modifications du champ d'application, des modalités d'application et des exigences de la présente politique. Certaines particularités transparaissent dans les politiques relatives aux lanceurs d'alertes et à l'absence de représailles spécifiques à chaque pays sur le site Web Politiques mondiales de Cognizant.

Principes directeurs

Cognizant promeut une culture favorable à la prise de parole qui incite nos Collaborateurs à exprimer leurs questions ou préoccupations afin que des mesures appropriées puissent être prises. Les signalements d'activité inappropriée ou contraire à l'éthique seront étudiés et traités, dans la mesure du possible de façon confidentielle. Lorsque la législation locale le permet, les signalements peuvent être soumis anonymement. Toutefois les Collaborateurs sont invités à dévoiler leur identité afin que nous puissions obtenir des informations complémentaires si nécessaire. Nous ne tolérerons en aucun cas des mesures de représailles à l'encontre des personnes ayant fait un signalement en toute bonne foi, même si aucune violation n'est constatée.

Dans cette optique, les Collaborateurs doivent comprendre et respecter les principes suivants :

- Si vous prenez connaissance d'une éventuelle violation de la loi, du Code d'éthique professionnelle ou de toute autre politique de Cognizant, ou si en soupçonnez l'existence, vous êtes tenu de la signaler grâce à l'un des canaux indiqués ci-dessous :
- Si une éventuelle violation vous est remontée, ne conduisez pas votre propre enquête. Signalez la violation potentielle grâce à l'un des canaux indiqués ci-dessous afin que l'enquête soit confiée à un investigateur confirmé de la Société ;
- Ne vous livrez jamais à de l'intimidation ou à du harcèlement, et ne prenez jamais de mesures de représailles à l'encontre d'une personne ayant signalé une éventuelle violation ou qui coopère pendant l'enquête menée à la suite d'un tel signalement ; et
- Si vous suspectez des représailles à la suite d'un signalement ou de la fourniture d'informations dans le cadre d'une enquête, contactez immédiatement le Centre d'assistance Ethics & Compliance ou le Chief Ethics & Compliance Officer.

Les personnes et ressources suivantes sont à votre disposition pour signaler une éventuelle violation de la loi, du Code d'éthique professionnelle ou de toute autre politique de Cognizant :

- Notre Centre d'assistance Ethics & Compliance, dont la gestion est assurée par un prestataire tiers, est accessible en ligne ou par téléphone :
- Pour accéder au Centre d'assistance Ethics & Compliance sur Internet, rendez-vous sur www.cognizant.com/compliance-helpline et suivez les instructions pour soumettre un signalement.
- Pour un signalement par téléphone, veuillez composer le numéro de votre pays et suivre les indications :
 - États-Unis et Canada : 1-866-824-4897
 - Inde : 000-117 suivi de 866-824-4897
 - Royaume-Uni : 0-800-89-0011 (ou 0-500-89-0011) suivi du 866-824-4897
 - Philippines : 105-11 suivi de 866-824-4897
 - Pays-Bas : 0800-022-9111 suivi de 866-824-4897
 - Brésil
 - Mobile : 0-800-888-8288 suivi de 866-824-4897
 - Fixe : 0-800-890-0288 suivi de 866-824-4897
 - Allemagne : 0-800-225-5288 suivi de 866-824-4897
 - Singapour : 800-011-1111 suivi de 866-824-4897
 - Tous les autres sites : Utilisez le code d'accès direct AT&T de votre pays, suivi du 866-824-4897
 - D'autres codes d'accès direct AT&T sont disponibles sur <https://www.business.att.com/collateral/access.html?c=0>.
- Tout membre du Service juridique ou conformité de Cognizant
- Notre Chief Ethics & Compliance Officer
 - Par e-mail : chiefcomplianceofficer@cognizant.com
 - Par fax : (+1) 201-801-0243
 - Par courrier : Cognizant Technology Solutions
À l'attention du : Chief Ethics & Compliance Officer
Glenpointe Centre West
300 Frank W. Burr Boulevard
Teaneck, New Jersey 07666
États-Unis
- Tout membre du Service des Ressources Humaines de Cognizant
- Tout membre du Service Corporate Security de Cognizant

Rien dans la présente Politique n'empêche un Collaborateur de dénoncer une violation de la loi à une agence gouvernementale, ni de coopérer à toute enquête gouvernementale. Si vous avez des questions au sujet des enquêtes gouvernementales, veuillez les adresser au service juridique, à notre Chief Legal Officer/General Counsel, notre Chief Ethics & Compliance Officer, ou aux ressources locales pour les questions de conformité.

Conséquences disciplinaires

Cognizant prend les violations de la présente Politique très au sérieux. En fonction des faits et du contexte plus large, les violations peuvent entraîner des mesures disciplinaires allant notamment jusqu'au licenciement (sous réserve des lois et réglementations locales).

Historique des versions

Date de révision	Description du changement
01-jan-2017	Première publication de la politique
01-sep-2019	Mise à jour complète du contenu de la politique. Ajout de liens essentiels vers des procédures et autres ressources connexes.
01-oct-2020	Mis à jour pour inclure une référence aux versions spécifiques à chaque pays de cette politique.

Informations de contrôle de la politique

Nom de la politique : Politique relative aux lanceurs d'alertes et à l'absence de représailles

Service : Éthique et conformité

Date de révision : 01-déc-2020

Date d'entrée en vigueur : 01-jan-2017

Responsable de la politique : Marc Levin, Éthique et enquêtes - Équipe juridique